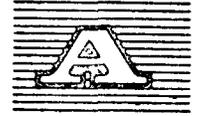


DEC 7 1976



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

ASSEMBLEE
GENERALEDistr.
GENERALE

A/C.5/31/67

3 décembre 1976

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Trente et unième session
CINQUIEME COMMISSION
Points 40 et 92 de l'ordre du jour

CONFERENCE MONDIALE DU DESARMEMENT

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1976-1977

Incidences administratives et financières du projet de résolution publié
sous la cote A/C.1/31/L.29/Rev.1

Etat présenté par le Secrétaire général conformément à l'article 153 du
règlement intérieur

1. A sa 49ème séance, tenue le 2 décembre 1976, la Première Commission a adopté le projet de résolution publié sous la cote A/C.1/31/L.29/Rev.1. Elle était saisie d'un état des incidences financières de ce projet (A/C.1/31/L.39). Il s'est avéré depuis lors que le coût total de la reproduction des documents a été sous-estimé, et ce principalement du fait que ces incidences ont dû être établies en un temps limité. Les montants considérés ont donc été corrigés comme il convient.
2. Aux termes du projet de résolution publié sous la cote A/C.1/31/L.29/Rev.1, l'Assemblée générale inviterait le Comité ad hoc pour la Conférence mondiale du désarmement à maintenir un contact étroit avec les représentants des Etats qui possèdent des armes nucléaires, afin de rester toujours informé de leurs positions respectives, ainsi qu'à examiner tous les commentaires et toutes les observations pertinents qui pourraient lui être faits et, à cette fin, à se réunir brièvement et à présenter un rapport à l'Assemblée générale lors de sa trente-deuxième session, conformément à la procédure établie.
3. Pour aider la Première Commission dans sa tâche, le Secrétaire général indique ci-après le montant des incidences financières dudit projet, en parlant des hypothèses suivantes :

- a) Le Comité se réunirait au Siège pendant une semaine du 4 au 8 avril 1977;

b) Le Comité tiendrait deux séances par jour avec établissement de comptes rendus analytiques 1/ et services d'interprétation et de traduction en cinq langues (anglais, chinois, espagnol, français et russe);

c) On prévoit pour la réunion le volume de documentation suivant :

Documents de session	30 pages (en cinq langues - anglais, chinois, espagnol, français et russe)
Documents à établir après la session	20 pages (en six langues - anglais, arabe, chinois, espagnol, français et russe)

4. Dans ces conditions, les dépenses s'établiraient comme suit :

	<u>Dollars</u>
I. En cours de session	
i) Interprétation, traduction, révision et dactylographie (15 interprètes, 20, 7 et 23 journées de travail respectivement)	11 300
ii) Reproduction des documents	500
iii) Distribution des documents	<u>500</u>
Total	<u>12 300</u>
II. Comptes rendus analytiques	
i) Traduction, révision et dactylographie (22 traducteurs-rédacteurs de comptes rendus analytiques, 5 réviseurs et 25 dactylographes)	14 700
ii) Reproduction	<u>19 300</u>
Total	<u>34 000</u>
III. Documentation à établir après la session	
i) Traduction, révision et dactylographie (15, 5 et 17 journées de travail respectivement)	2 100
ii) Reproduction	600
Total	<u>2 700</u>
IV. Bureau des services généraux	
	<u>2 200</u>
Total général	<u><u>51 200</u></u>

1/ Autorisé en vertu de la résolution 3260 (XXX) de l'Assemblée générale. /...

5. Les incidences financières du projet de résolution A/C.1/31/L.29/Rev.1 sont donc évaluées au total à 51 200 dollars (coût intégral). Cependant, aucun crédit additionnel n'est demandé pour l'instant, étant entendu que le Secrétaire général fera ultérieurement rapport à la Cinquième Commission, vers la fin de la session sur les crédits additionnels qu'il jugerait nécessaire de demander, lorsqu'il aura déterminé dans quelle mesure les ressources déjà prévues permettront de couvrir les dépenses entraînées par l'ensemble des réunions inscrites au calendrier des conférences pour 1977.
